



AVIS PUBLIC / PUBLIC NOTICE

BUDGET 2019

En vertu de l'article 956 du code municipale, avis public est donné comme suit, QU'une séance extraordinaire du conseil aura lieu le 29 novembre 2018 à 19 heures à l'Hôtel de Ville au 59, rue Leslie de la municipalité de Campbell's Bay.

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du budget de la Municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019
2. Autorisation de dépenses pour l'année 2019

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le Budget de 2019.

2019 BUDGET

According to the article 956 of the municipal code, a public notice is hereby given THAT a special meeting of council will be held on November 29th, 2018 at 7 p.m. at the municipal office, 59 Leslie Street of the said municipality.

AGENDA:

1. Adoption of the municipal budget for the fiscal year ending December 31, 2019
2. Authorization of expenses for 2019

The special meeting will be exclusively to study and discuss the 2019 budget

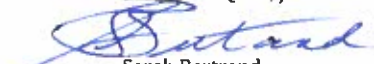
Donné à Campbell's Bay le 20^e jour de novembre 2018


Sarah Bertrand
Directrice générale

Certificat de publication

Je, soussignée, Sarah Bertrand, Directrice générale de la municipalité de Campbell's Bay, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie aux endroits désignés le 20 novembre 2018

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 20^e jour du mois de novembre 2018


Sarah Bertrand
Directrice générale
